

PAR COURRIEL

Le 19 décembre 2025

DEMANDEUR

N/Réf. : 202511-95

Objet : Demande d'accès à l'information

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information précisée le 28 novembre 2025.

Point 1

La recherche a permis de repérer des renseignements qui vous sont accessibles. Vous les trouverez ci-joints.

Point 2

Nous ne détenons pas de document concernant ce point de votre demande.

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

Matilde Théroux-Lemay

p. j. : 2

Sommes versées aux bénéficiaires dans le cadre des PAS feux 2023 ¹

Par année financières (k\$)

	Année financières			
Activités	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Total versé
Plan spéciaux	24 583,4 \$	24 774,4 \$	225,9 \$	49 583,7 \$

Source de données: extraction du rapport facture par fournisseur de SAGIR en date du 27 novembre 2025